



NB-OL 13/06/2022

## Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 07 Juin 2022 à 18H

Le Conseil d'administration de BVV s'est tenu en présentiel à la Veyrière, étaient présents :

- **administrateurs** : Mireille Kishazy, Nicole Barbier, Olivier Labasse, Jean Claude Secchi, Claude Saulgeot, Jacques Lelarge, Charles Lacombe, Georges Davignon, Luc Corneloup, Richard Serret, Philippe Borel ; le Conseil peut délibérer valablement (11/12). Excusé: Laurent Billet.
- **adhérents** : présent Daniel Coetsier, excusé Jacques Herrgott.

Ordre du Jour :

- 1) approbation du PV du CA du 3 mai
- 2) Suites AG: retours, nouveaux adhérents, accueil des nouveaux administrateurs, élection du bureau, .
- 3) actualités village
- 4) commissions permanentes
- 5) GT's : Points à date, organisations, objectifs, planning
- 6) Infos réseau associatif (Grenelle, vidéo n°2 envoyée ; ALAE, AG...)
- 7) Points administratif (cotisations..).
- 8) Questions diverses

PJ

- PV du CA du 3 mai.
- article DL du 9 mai 2022 (Disneylandisation)
- Feuille de route de BVV (mise à jour l'an dernier du cahier des charges présenté aux veyrolains avant les municipales de 2020, avec indication des commissions permanentes et des groupes de travail-GT)
- Lac et Reflets n° 125 de Juin 2022 (article sur le projet de TCSPi du Grand Annecy)
- Tableau des demandes de PC et DT, avec mentions des décisions et en cours.

### 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 03/05/22 :

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales »

### 2) Suites de l'Assemblée générale :

- L'assemblée générale s'est tenue dans la belle propriété patrimoniale La Clé des Champs, à l'invitation de 3 de nos adhérents que nous remercions chaleureusement.

Le lieu est superbe, les 72 participants, adhérents et invités, semblaient heureux et décontractés, tous les retours ont été élogieux aussi bien sur l'organisation, l'intérêt des interventions, la façon de conduire cette assemblée, la tenue des horaires et la qualité du cocktail face au lac.

A la suite de l'AG, 10 nouvelles personnes ont adhéré à l'association.

- Accueil des nouveaux administrateurs :

Durant l'AG deux nouveaux administrateurs ont été élus : Richard Serret (très impliqué lors de nos réunions mensuelles) et Philippe Borel (nouveau gérant de l'ancienne Villa du lac rebaptisée Riva).

Le conseil d'administration compte 12 personnes (avec seulement 2 femmes malgré les sollicitations de son président)

Olivier propose un tour de table pour que tout le monde se présente puis il fait un rapide topo sur l'organisation et le rôle de l'association BVV et ses différentes actions en cours pour les nouveaux.

- Election du bureau :

Président : Olivier Labasse veut bien se représenter sauf autre candidat ; il est réélu à l'unanimité.

1<sup>er</sup> vice-président : Claude Saulgeot et 2<sup>ème</sup> VP : Georges Davignon ; réélus à l'unanimité.

Trésorier : Jean Claude Secchi, réélu à l'unanimité

Secrétaire générale : Nicole Barbier, assistée de Mireille Kishazy

Le bureau réélu remercie les administrateurs de leur confiance et de leur soutien. Olivier, qui démarre sa 10<sup>ème</sup> année de présidence, souhaite que se dessine la relève.

### **3) Actualités du village :**

#### **- Projet de La Ravoire :**

La mairie confirme son projet d'aménagement des parcelles AH64 à AH69 et AH279 en y plantant de la vigne afin de redonner son caractère agricole et viticole à cette zone de 65 ares. L'exploitation de cet espace fera l'objet d'un bail rural jusqu'en 2031.

La partie basse de la Ravoire fera l'objet d'un changement de zonage dans le cadre du PLU.

La mairie programme une journée de l'environnement avec présentation des futurs « Jardins de la Ravoire ». Cette journée conviviale devait se dérouler le dimanche 5 juin, elle a été repoussée au dimanche 26 juin suite à une météo défavorable.

#### **- Réunion de quartier :**

La mairie a organisé une réunion de quartier le 3 juin pour la rue de la Voûte et celle du Mont Barret pour poser les problèmes à résoudre et réfléchir à l'amélioration de cette rue historique et patrimoniale du centre du village. Il y avait une quinzaine de veyrolains et 2 élus (Alice Egmann, Michel Bodoy) dont une majorité de sociétaires de BVV d'un bout à l'autre de la voie (5 sociétaires du clos Charneil, O. Labasse, Mme Laloue, P. Barbier, Mmes Favre-lorraine, Chatenoud, R. Serret...). Un compte rendu sera fait par les 2 élus qui ont pris notes des points à améliorer (propreté, dont poubelles terrasse de la Baronne et vers la Panière non rangées, mégots et déchets croix de Fésigny, bruits, interdiction du stationnement peu respectée en entrée de la rue de la Voûte, coté amont, vitesse trop importante rue du Mont Barret utilisée comme raccourci, signalisation à poser, état de la chaussée de la Voûte à la place des enfants...) et des suggestions (recommandation de réhabilitation du presbytère et aménagement du coeur de village, signalisation par une plaque de la place des Enfants...). Nous avons questionné sur l'emploi de la maison du n° 22 achetée 240 000€ fin 2019 par la Mairie (pour loger ses saisonniers ?), inoccupée depuis, ce qui éviterait de condamner l'étage du Presbytère à cet usage que BVV décommande formellement. (cf recommandation du 10/02/2022 à la Mairie). Plusieurs trouvent déplacés et peu esthétiques les 2 jeux d'enfants à côté du lavoir. Nous avons eu confirmation du nouveau nom de l'une des extrémités de la rue des écoliers : rue du Presbytère, ce dont nous nous félicitons, et avons attiré l'attention sur la gestion du stationnement, pour les riverains et les hôtes de la Villa Riva.

BVV a félicité les 2 élus de cette initiative municipale à l'écoute des habitants qui est « une première », tout en espérant que l'on passe des projets aux actes.

#### **- Gestion du stationnement.**

Les discussions ont porté sur le stationnement (zones bleues, parking, tarifications) suite au topo détaillé envoyé aux habitants de Veyrier. Chacun des administrateurs doit réfléchir aux emplacements publics de parking de son quartier pour proposer lors du prochain CA des suggestions pour la gestion du stationnement, tant dans le centre bourg (route d'Annecy et de la Tournette, rue de la Voûte-Pharmacie et place des enfants, villa Riva, place Charles Mérieux, Place de la Poste) que pour les routes du haut (Mont Veyrier, La Combe, Corniche) et du bas. Ce point (gestion différenciée du stationnement) avait été à l'agenda de la réunion publique de BVV en janvier 2020, comme rappelé en 2021 dans la note sur le plan de circulation envoyée aux élus et à l'AG de 2022.

#### **- Autres problèmes soulevés :**

Philippe signale un problème avec les bus qui sont trop gros (difficultés à se croiser en centre village), sentent le gaz oil et se garent au milieu de la route dans les cas où ils disposent d'emplacements réservés, occasionnant un blocage non indispensable de la circulation.

Daniel s'interroge sur l'évolution de la gestion des déchets (collecte et containers, nombre, taille et emplacements) qui est un service public et une obligation municipale.

Les élus ont été aussi alertés sur les nuisances diverses : mégots, casse, bruit sur les aires de jeux

### **4) Commissions permanentes :**

#### **- Mobilité :**

Article très intéressant et documenté sur la revue « Lac et reflet » et la vidéo du Grenelle qui approche les 1000 vues et 500 téléchargements. Au sujet du tram et de la circulation mobilité du Grand Annecy rien n'évolue positivement et les élus lancent un nouvel appel d'offre pour la 8<sup>ième</sup> étude depuis 2012 !

Un administrateur s'étonne que l'on n'utilise pas davantage le transport lacustre avec des navettes électriques régulières. C'était une demande de BVV.

Claude rappelle que le toit de l'abribus du centre de Veyrier est de nouveau détruit. Il semble qu'il soit vandalisé très régulièrement depuis 3 ans.

Les aménagements pour les routes du bas, tant saisonniers (sens unique routes du Port, de la Brune, chemin des Barattes) que permanents (zone 30km/h avec couloirs 1,40m peints, zone de rencontre : 20Km/h max

avec priorité piétons) ont été finalisées. Les cyclistes en promenades et familles emprunteront ces routes du bas, notamment pour l'accès des plages en évitant le centre village et un fléchage doit être posé au rond-point des Pérouzes (en espérant qu'il soit vu dans la forêt de panneaux). BVV a participé à la commission extra-municipale.

Les bus des plages resteront sur les RD 909 et 909a et les personnes transportées rejoindront les plages à pied par les chemins de liaison (Téléphérique, Pérolles, Mont baron, Chapitre... cf ci-après)

- Commission urbanisation :

Claude a envoyé à chaque membre du bureau le relevé des demandes de PC et DP à partir de la liste des dossiers déposés à la mairie et Nicole les a renseignés en couleurs avec les réponses et les encours.

Monsieur Wolf nous a envoyé un courrier dans lequel il nous signale le nouveau refus de la mairie pour continuer ses travaux. Ce dossier semble très compliqué, nous désole et nous dépasse...

## **5) Groupes de travail :**

- Presbytère :

Nous attendons la réponse de la Mairie sur un dossier emblématique pour le village (étudié sous les municipalités Maniglier, puis Terrier) désormais bien documenté, sous forme de recommandations justifiées par BVV et ayant fait l'objet d'une large concertation (auprès des 123 sociétaires, de plusieurs associations comme Veyrier-Patrimoine, Art rive droite, Bibliothèque, Fondation du Patrimoine...), d'information massive (Présentation aux élus en juillet 2021 et en 2022 ; AG BVV octobre 2021 et AG mai 2022), articles (Le MAG, Riv'Est juin 2022).

- Chemins et sentiers :

Le conseil attend, avant l'été, un document livrable à la Maire (après accord du CA) sur les 6 à 10 chemins de liaisons internes au village à flécher, entretenir, réhabiliter.

- Routes du haut et du bas du village :

Georges signale que les riverains des routes du haut et du bas du village s'impatientent car ils ne se sentent pas écoutés. Le conseil attend du GT un document livrable à proposer à la Mairie en complément de son étude en cours sur la route de la Corniche. Georges a préparé un document détaillé pour les routes du haut : il propose de l'envoyer au CA et suggère de demander une réunion avant le 14 juillet avec des élus et BVV pour parler de ces aménagements. Nous ferons la demande à réception du document.

## **6) Cotisations :**

Actuellement nous comptons 145 adhérents en fichier (23 de plus que l'an dernier), 82 sont à jour de leur cotisation dont les 10 nouveaux de l'AG.

**Prochaine réunion du CA, ouverte, mardi 5 Juillet à 17 h30. à la salle de réunion de la Veyrière.**

**Le Président réaffirme les priorités pour ce qui est des GT (afin d'améliorer l'efficacité des réunions, le CA se concentrera sur 2, voire 3, à chaque séance) :**

**1° Routes d'Annecy et de la Tournette ; Sécurisation et circulation piétons (travail sur Google map ?)**

**2° 10 chemins à prioriser dans le village (fléchage, entretien, réhabilitation) ;**

**3° Sécurisation routes du haut (document livrable, issu des études Cerema, des réunions municipales, du travail du rapporteurs et du GT) ;**

**4° Stationnement : gestion différenciée (emplacements, tarifications visiteurs vs riverains..) ;**

**5° OM (gestions des déchets).**